



Communiqué de presse

27/21

Montreuil, le 16 mars 2021.

Toujours en action pour l'égalité de traitement : même métier, même salaire !!!

Ce 15 mars 2021, journée d'anniversaire de la Convention Collective Nationale du Travail 1966 qui fête ses 55 ans, fut une nouvelle journée de mobilisations pour les exclu-e-s du Ségur.

Des manifestations se sont déroulées sur tout le territoire (600 à Saint-Nazaire, 500 à Marseille, 300 à Caen, 300 à Bordeaux, 150 à Toulouse, un rassemblement devant le ministère des Solidarités et de la Santé à Paris..., afin d'obtenir la transposition immédiate du CTI, soit 183 euros nets mensuels pour tou.te.s les salarié-e-s des établissements autonomes et ceux du privé non lucratif, mais également des négociations loyales et sérieuses dans toutes les CCNT, de nouveaux acquis sociaux, de meilleurs salaires, une reconnaissance de nos métiers.

Les professionnel.le.s du secteur social/médico-social, du public et du privé veulent des moyens pour travailler dans des conditions décentes afin d'accueillir les personnes accompagné-e-s.

Ils et elles veulent être reconnu-e-s tant par le salaire que par des conditions de travail dignes et par une embauche de personnels qualifiés.

La CGT rappelle que la revalorisation des salaires ainsi que l'égalité de traitement sont des revendications de toutes et tous les salarié-e-s du secteur. Elles doivent devenir une priorité pour le gouvernement.

La CGT appelle l'ensemble des salarié-e-s du secteur social et médico-social et les autonomes de la Fonction publique à rejoindre massivement la manifestation nationale à Paris le jeudi 8 avril prochain.